Benoît Guérin
Avocat
450-431-5061

L'identification des prix

L'on ne le rappellera pas assez souvent, le principe de base de la *Loi sur la protection du consommateur* concernant l'identification des prix des biens en vente dans un commerce est le suivant : « Le commerçant doit indiquer le prix clairement et lisiblement sur chaque bien offert en vente dans son établissement ».

Certaines exemptions à l'étiquetage s'appliquent. Deux catégories principales d'exemptions existent.

D'une part, un commerçant peut continuer à étiqueter le prix sur les biens vendus sauf sur certains biens qui font partie de certaines catégories. Par exemple, les biens suivants peuvent ne pas être étiquetés individuellement : bien en vente à un prix inférieur à 0,60 $, des aliments non emballés avant la vente et vendus au poids par exemple, des aliments congelés ou de si petite dimension qu'il est impossible d'y indiquer le prix de façon à ce qu'il soit lisible. L'article 91.1 du règlement d'application de la Loi fait état de toutes les catégories exemptées.

Le commerçant peut aussi se prévaloir d'une exemption générale d'étiqueter les biens vendus à condition qu'il respecte les règles prévues et qu'il adopte une politique d'exactitude des prix. Pour ce faire, le commerçant doit installer une étiquette-tablette pour chaque bien, indiquant la nature du bien, son prix, son format et le prix pour une unité de mesure. Le commerçant doit mettre à la disposition des consommateurs des lecteurs optiques lisant le « code-barre » et indiquant le prix du bien. Ces lecteurs doivent être reliés à une seule base de données pour chaque commerce.

Le commerçant doit adopter une politique d'exactitude des prix dont les conditions minimales sont les suivantes :

1) Si le prix enregistré à la caisse est plus élevé que le prix annoncé, le prix le plus bas prévaut;
2) Si l'erreur porte sur un bien dont le prix est de 10 $ ou moins, le bien sera remis gratuitement au client;
3) Lorsque l'erreur concerne un bien dont le prix est supérieur à 10 $, le commerçant corrige l'erreur et remet 10 $ au consommateur.

La politique s'applique dès que l'erreur est enregistrée à la caisse, même si la transaction n'est pas complétée, à la condition que le consommateur achète le bien.

En cas d'infraction, le commerçant est passible d'amendes importantes variant de 600 à 100 000 $.

Pour plus d'informations, on peut contacter l'Office de la protection du consommateur au 1-888-OPC-ALLO (1-888-672-2556) ou sur leur site web au www.opc.gouv.qc.ca.

Ce texte ne remplace aucunement les textes de loi en vigueur et ne peut être reproduit sans autorisation.

Mai, joli mai !

CATHERINE BAÏCOIANU

***Le mai, le joli mai a paré les ruines - De lierre de vigne vierge et de rosiers!* Ces vers de Guillaume Apollinaire, nous rappellent comme la nature est éternellement généreuse et combien elle nous est précieuse.**

Célébration

André Bastien, ce bénévole de la gare, fiable et joyeux a été célébré lors de l'hommage aux bénévoles organisé par la Ville de Prévost le 21 avril dernier. Merci encore André pou ta présence et ta bonne humeur!

À la Galerie de la gare

C'est au tour de madame Denise Dalpé de nous offrir ses œuvres à contempler. Cette artiste qui utilise plusieurs médiums : acrylique, pastels secs, aquarelle, nous offre ses dernières réalisations finies à l'époxy. À ne pas manquer!

Œuvre de Denise Dalpé

Photo : Catherine Baïcoianu

Présentation du SLAM sur le Guatemala

Sur le site de la gare : le samedi 8 juin, la Fête des voisins, organisée par la Ville de Prévost qui se prolongera le lendemain le dimanche 9 juin avec de la pétanque à partir de 11 h!

Le symposium de peinture aura lieu cette année du 31 juillet au 4 août et les inscriptions vont bon train. Si vous vous êtes décidés au dernier moment, contactez Annie Depont au 514-833-8718 ou rendez-vous sur le site *www.symposiumdeprevost.qc.ca*. Peut-être reste-t-il quelques places vous permettant de participer à ce magnifique événement.

Un petit retour sur les **Journées de la terre**, célébrées les 27 et 28 avril dernier à la gare et où plusieurs dizaines de personnes sont venues assister à la conférence du SLAM sur le Guatemala et plusieurs centaines d'autres aux conférences sur les oiseaux de proie.

N'oubliez pas, la gare reste ouverte chaque jour de 8 h 30 à 16 h 30. Bientôt, la Saint-Jean et deux charmantes étudiantes vous accueilleront, jusqu'à la reprise des classes avec de l'eau fraîche, des liqueurs, du café et des muffins!

Le Coin des Aînés

Nos sorties et activités à venir

Club Soleil de Prévost

SUZANNE MONETTE

Soulignons l'anniversaire de nos fêtés de mai 2013

Le 1er mai, Maryse Rousseau - le 3, Ghislaine Courbron - le 4, Jeanne-d'Arc Giroux, Marie-Claire Ville-neuve - le 7, Claudine Nadon - le 8, Denise Durocher - le 10, Sylvianne Boivin, Francine Venne - le 12, Lise Dumas - le 13, Margot Guay - le 15, Claudette Taillon - le 16, Monique Huot - le 17, Jean DeCarufel, Francine Dupuis - le 18, Monique Giroux - le 19, Louiselle Maillette - le 20, Colette Landreville - le 21, Louise Champagne, Francine Lefrançois - Yvette Legault, Sharon Moreau - le 26, Pierrette Gendron - le 27, Huguette Mailloux - le 28, Patrice Savard - le 30, Claude Léonard et Jeanne Cousteau. Un grand merci à nos fidèles et généreux commanditaires. Ce geste est très apprécié par tous nos membres.

Il ne reste plus qu'un mois avant l'arrivée des vacances. Les cours de danse avec Michel et Nicole sont terminés et reprendront le 9 septembre 2013, de 15 h 30 à 17 h 30; info : Thérèse, 450-224-5045. Le bingo continue jusqu'au 4 juin, les 1er et 3e mardis de chaque mois, à 13 h 30; info : Thérèse, 450-224-5045. Le shuffleboard (palet), le lundi à 13 h, jusqu'au 13 mai; info : André, 450-224-2462. « Vie Active », un programme d'exercices en douceur, n'attend que vous pour vous remettre en forme jusqu'au 15 mai, le mercredi à 10 h 15. N'oubliez pas, c'est gratuit avec la carte de membre; info : Ginette, 450-569-3348 et Pauline, 450-227-3836. Le scrabble, à 13 h, jusqu'au 15 mai; info : Cécil, 450-592-1023. Jeux de société (cartes, dominos, etc.), le 4e mardi du mois à 13 h 30, jusqu'au 28 mai; info : Gilles, 450-436-1749. L'aquaforme a repris le 30 avril jusqu'au 11 juin à l'Académie Lafontaine, le mardi de 19 h à 20 h. Il est toujours temps de vous inscrire; info : Micheline, 450-438-5683.

Compte tenu des vacances d'été, notre prochain souper/danse sous le thème « Le temps des pommes », avec Michel et Nicole, n'aura lieu que le 14 septembre à 18 h, à l'École Val-des-Monts de Prévost; info : Suzanne, 450-224-5612 ou Micheline, 450-438-5683. Prix : 22 $/membre et 25 $/non-membre.

Toutefois, différentes activités sont prévues pour l'été, entre autres : la pétanque, les mercredis soirs, à 18 h 30, au terrain municipal près de la piscine, rue Maple, du 22 mai au 28 août; info : André, 450-224-2462 ou Micheline, 450-438-5683.

Le 27 juin 2013, sortie d'une journée comprenant une visite du Musée Grévin de Paris, Montréal (Centre Eaton), souper au restaurant l'Acadé-mie et pièce de théâtre *Idéal pour bricoleur*, au théâtre des Hirondelles de Beloeil; info : Suzanne, 450-224-5612 ou Micheline, 450-438-5683.

Séjour à l'Hôtel du Parc Orford, les 14, 15 et 16 août, sous le thème « Le rétro à son meilleur ». Dépêchez-vous de réserver, il ne reste que quelques chambres; info : Suzanne, 450-224-5612 ou Micheline, 450-438-5683.

Terminons sur cette belle pensée de William Arthur Ward : « Une journée nuageuse ne peut rien contre un tempérament radieux ».

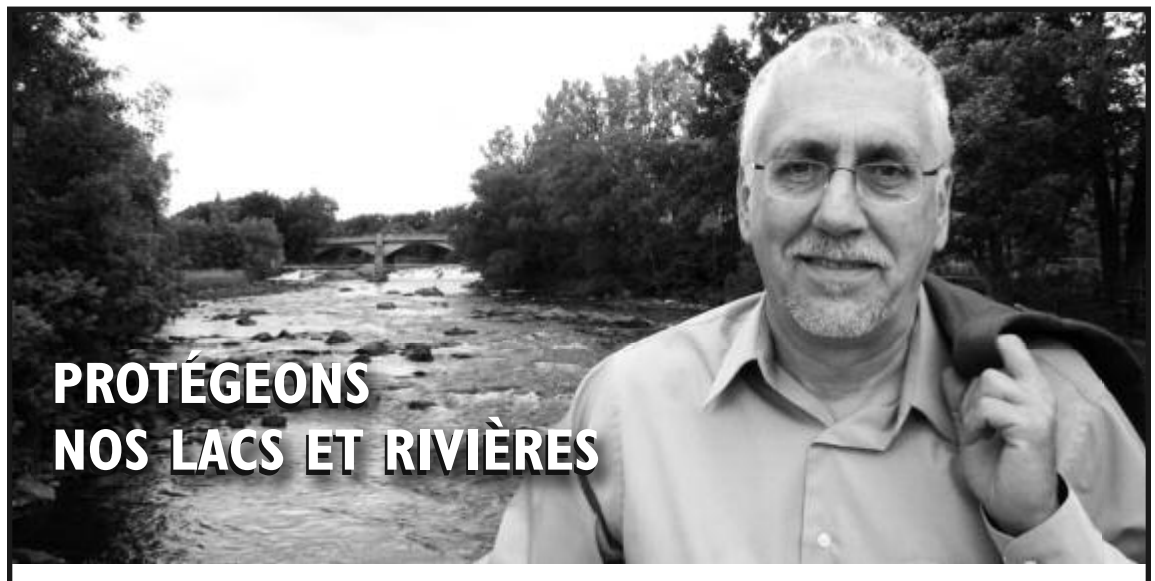

Les Laurentides, ce sont des centaines de lacs et de rivières qui étaient auparavant protégés mais qui ne le sont plus depuis que le gouvernement Harper en a décidé ainsi.

Je réclame une gestion responsable de notre environnement et je compte sur vous pour m'appuyer dans cette campagne.

Pierre Dionne Labelle, Député de Rivière-du-Nord

Suivez les activités de votre député.
Toutes les nouvelles en direct d'Ottawa et du comté
facebook.com/pierre.dionne.labelle.npd

227, rue St-Georges, Bureau 101
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5A1
Téléphone: 450 565-0061
Télécopieur: 450 565-0118
Courriel: Pierre.DionneLabelle@parl.gc.ca

Il est possible de vivre sans drogues
NARCOTIQUES ANONYMES
514-249-0555
1 800-879-0333
www.naquebec.org
DERNIER ARRET
vendredi 20h/ chaque semaine
à la gare de Prévost